Informations de base

1996/0090(AVC) AVC - Procédure d'avis conforme (historique) Accord de partenariat et de coopération CE/Ukraine. Protocole suite à l'élargissement 1995 Voir aussi 1994/0136(AVC) **Subject** 6.40.04 Relations avec la Communauté des États indépendants (CEI) **Zone géographique** Ukraine	Procédure terminée

Acteurs principaux

Parlement européen

Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
AFET Affaires étrangères sécurité et politique de défense	GOMOLKA Alfred (PPE)	22/05/1997

Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
RELA Relations économiques extérieures	MANN Erika (PSE)	23/04/1996

Conseil de l'Union européenne

Formation du Conseil	Réunions	Date
Affaires générales	2282	2000-10-12
Affaires générales	1943	1996-07-15

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
29/03/1996	Publication de la proposition législative initiale	COM(1996)0133	
15/05/1997	Publication de la proposition législative	07290/1996	Résumé
16/05/1997	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
23/06/1997	Vote en commission		Résumé
23/06/1997	Dépôt du rapport de la commission, 1ère lecture/lecture unique	A4-0225/1997	
12/10/2000	Adoption de l'acte par le Conseil suite à la consultation du Parlement		

12/10/2000	Fin de la procédure au Parlement		
09/11/2000	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques

Référence de la procédure	1996/0090(AVC)
Type de procédure	AVC - Procédure d'avis conforme (historique)
Sous-type de procédure	Accord international
Modifications et abrogations	Voir aussi 1994/0136(AVC)
Base juridique	Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne TFEU 218-p6a
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	AFET/4/08830

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique		A4-0225/1997 JO C 286 22.09.1997, p. 0007	23/06/1997	
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		T4-0375/1997 JO C 286 22.09.1997, p. 0070-0082	16/07/1997	Résumé

Conseil de l'Union

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base législatif	07290/1996	15/05/1997	Résumé

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Proposition législative initiale	COM(1996)0133	29/03/1996	

Informations complémentaires

Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	

Acte final

Décision 2000/0683
JO L 283 09.11.2000, p. 0027

Accord de partenariat et de coopération CE/Ukraine. Protocole suite à l'élargissement 1995

1996/0090(AVC) - 15/05/1997 - Document de base législatif

OBJECTIF: adoption d'un protocole à l'accord de coopération et de partenariat entre la Communauté et l'Ukraine afin de tenir compte de l'adhésion de l'Autriche, de la Finlande et de la Suède à la Communauté. CONTENU: le présent protocole vise uniquement à introduire le nom des 3 nouveaux Etats membres ayant adhéré à la Communauté le 01.01.1995 (Autriche, Finlande, Suède) à la liste des pays signataires de l'accord de partenariat CE-Ukraine.

Accord de partenariat et de coopération CE/Ukraine. Protocole suite à l'élargissement 1995

1996/0090(AVC) - 16/07/1997 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

En adoptant le rapport de M. Alfred GOMOLKA (PPE, D), le Parlement européen a donné son avis conforme à l'accord de partenariat et de coopération avec l'Ukraine.

Accord de partenariat et de coopération CE/Ukraine. Protocole suite à l'élargissement 1995

1996/0090(AVC) - 12/10/2000 - Acte final

OBJECTIF: adopter un protocole à l'accord de coopération et de partenariat entre la Communauté et l'Ukraine afin de tenir compte de l'adhésion de l'Autriche, de la Finlande et de la Suède à la Communauté.

ACTE LÉGISLATIF : Décision 2000/683/CE, CECA, Euratom du Conseil et de la Commission relative à la conclusion du protocole à l’accord de partenariat et de coopération entre les Communautés européennes et leurs États membres, d’une part, et l’Ukraine, d’autre part.

CONTENU: La décision vise à approuver un protocole à l’accord de partenariat et de coopération avec l’Ukraine en vue d’introduire les 3 nouveaux États membres ayant adhéré à la Communauté le 01.01.1995 (Autriche, Finlande, Suède) à la liste des pays signataires de l'accord de partenariat CE-Ukraine.

ENTRÉE EN VIGUEUR : le protocole entre en vigueur lorsque l’ensemble des procédures nécessaires à cet effet auront été accomplies.